pays pendant plusieurs jours sans rencontrer ni Cafres ni Hottentots. (*Morning-Chronicle.*)

— Le comte Minto va quitter l'Angleterre pour se rendre en Italie, à Gênes, où Sa Seigneurie, dit-on, passera l'hiver. (*Standard.*)

AUTRICHE.

La *Gazette de Vienne* publie les dépêches télégraphiques suivantes :

« VIENNE, 3 octobre. — L'empereur a daigné assister hier soir au théâtre, paré, arrangé en son honneur. [illegible] ont été saluées, par un public nombreux et choisi, [illegible] les plus enthousiastes. Ce matin, au [illegible] de la messe, l'empereur s'est fait présenter le [illegible], les autorités civiles et militaires et la noblesse. [illegible] a donné ensuite plusieurs audiences particulières.

VIENNE, 4 octobre. — Plusieurs fêtes préparées pour célébrer la présence de l'empereur n'ont pu avoir lieu à cause du mauvais temps. Ce matin, S. M. a visité les [illegible] et plusieurs autres établissements.

A neuf heures, il y a eu service solennel à la cathédrale en l'honneur de la fête de S. M. Une foule immense assistait à cette solennité, à l'issue de laquelle l'empereur a reçu les différentes corporations religieuses. (*Journal de Francfort.*)

VIENNE, 5 octobre. — Hier, la fête de l'empereur a été célébrée dans toutes les églises de la capitale; les autorités, le conseil municipal, les magistrats et les délégués de corporations ont assisté au *Te Deum*, qui a été chanté dans l'église de Saint-Etienne. Un grand nombre de fidèles s'y était rendu. Un service divin a été également célébré dans les temples non catholiques. (*Presse de Vienne.*)

ESPAGNE.

MADRID, 4 octobre. — Le jury chargé de statuer sur l'affaire du *Heraldo* et sur la prévention des quatre journaux qui avaient copié son article (relatif aux finances de l'Etat), s'est assemblé. Après avoir ouï le ministère public (fiscal) en ses conclusions, et les défenses articulées par les journaux incriminés, le jury s'est retiré dans la salle de ses délibérations, et il a rendu un verdict de non culpabilité à l'égard de tous les journaux, savoir : le *Heraldo*, le *Diario espanol*, *la Esperanza*, *la Epoca* et le *Constitucional*.

L'affaire a été jugée à huis clos.

Le ministère public avait récusé les vingt jurés dont les noms étaient sortis au premier tirage. On ne sait si le gouvernement procédera contre le *Heraldo* par la voie de suppression, comme il l'a fait à l'égard des deux feuilles provinciales.

A l'époque où la machine infernale fut découverte, nous avons donné les plus grands détails sur sa fabrication. Leur exactitude est confirmée par ce que nous lisons dans le *Nouvelliste* :

Cette machine, soumise par l'autorité judiciaire à l'examen des hommes les plus compétents, ne se compose pas, comme le dit le *Moniteur*, de 250 canons de fusil de quatre canons de trombions, mais de deux tubes en forte tôle ou en fer battu de 8 centimètres de diamètre et de 30 centimètres de longueur. A ces deux tubes sont adaptées 120 cartouches en papier épais, de la forme et de la longueur des chandelles romaines employées dans les feux d'artifices. Chacune de ces cartouches pièces principales était chargée de têtes de clous, de morceaux de fer et de plomb et chaque cartouche contenait une balle. Une seconde machine, en tout semblable à la première, était en construction; la police s'en est aussi emparée. (*Gazette du Midi.*)

On lit dans le *Périgord*, journal de la Dordogne :

La gendarmerie de Larochelais a arrêté le 27 courant, à onze heures et demie du soir, dans une auberge de cette résidence, un individu qui se dit natif de la Gironde et marin, mais qui a refusé de faire connaître son nom. Il tenait des propos outrageants contre la personne du prince président et témoignait son mécontentement de ce que la machine infernale de Marseille n'ait pas été découverte. Il disait aussi : « Le président a pour ennemis qu'il ne pense, et je me propose de le tirer de très-près lors de son passage à Bordeaux. » Cet homme a été conduit hier devant M. le procureur de la république de Ribérac.

Le *Journal du Havre* publie le rapport suivant :

Port de Panama le 13 mai 1852, et de Coïbita (Nouvelle-Grenade) le 2 juin, ma traversée n'a rien offert de remarquable jusqu'au 5 septembre. Ce jour-là, étant par 13° 63' de latitude nord et 27° 38' de longitude ouest, par une magnifique soirée, courant au nord, avec une petite brise d'ouest, ayant toutes voiles dehors, les bonnettes à babord, l'homme de bossoir signale un navire par babord : il était neuf heures.

Je reconnus bientôt un grand navire à trois mâts, courant tribord amures. Je laissai immédiatement venir sur tribord, pour qu'il pût facilement passer; mais, au lieu de profiter de mon arrivée, il laissa venir sur babord, de manière que les deux navires se trouvèrent courant, à peu de chose près, dans la même direction. La brise était très faible, les deux navires allaient fort peu de l'avant et étaient toujours assez rapprochés pour qu'il n'y eût point d'abordage à craindre. Ce navire me parut fort grand, avoir une batterie et beaucoup de monde à bord.

Nous échangeâmes les quelques paroles d'usage à l'heure, sur notre position respective en longitude, notre destination, etc. Ces paroles furent dites d'abord en mauvais anglais de notre part, ce qui fit demander au capitaine de ce navire, en aussi mauvais français, si nous étions de cette nation ou Espagnols. Lui ayant répondu que nous étions Français, il nous donna à plusieurs reprises sa longitude en français, répétant plusieurs fois aussi, qu'ils étaient Anglais, allant à la Nouvelle-Hollande, mais sans accuser le nom du navire.

Nous aperçûmes beaucoup de lumières sur le pont, et il me parut qu'on se réjouissait, à bord de ce navire, d'où les éclats de voix parvenaient jusqu'à nous; le capitaine du navire anglais attirait encore mon attention par quelques paroles amicales, lorsque je m'aperçus que son navire revenait tout à coup sur tribord. Craignant qu'il ne m'abordât, je fis venir promptement sur le même bord, jusqu'à prendre le vent par travers. Le trois-mâts anglais nous passa alors par la poupe de babord, à environ une longueur de navire. A cet instant, nous entendîmes plusieurs coups de canon, lesquels, dans mon idée, étaient la suite des réjouissances que se donnaient les Anglais « au sujet, disais-je à cet officier, de quelque fête nationale, » disais-je à cet officier en deuxième capitaine du *Minos*, alors sur la frégate avec moi, et qui, au contraire, supposait que ces coups de feu étaient dirigés contre nous, et voyait dans une préméditation d'abordage dans la manœuvre que venait de faire le navire anglais. Quant à moi, ne voyant une raison, un motif quelconque à un pareil acte d'hostilité, et, n'en voyant pas, j'attribuais simplement la mauvaise manœuvre dont j'ai parlé plus haut à des toasts trop prolongés à la gloire de la Grande-Angleterre, et les coups de feu comme une suite naturelle des mêmes libations.

Le deuxième capitaine du *Minos*, ancien combattant de Tahiti, ayant eu, plus que moi, les tristes occasions d'apprécier à leur juste valeur la loyauté et la bonne foi de nos bons voisins, persistait toujours dans son opinion, en s'appuyant sur différents faits à sa connaissance, mais aussi j'avais eu, plusieurs fois, occasion de voir la grossièreté, la mauvais vouloir et la haine que nous portent beaucoup de marins anglais. Mais, ce soir-là encore, je soutenais qu'il était injuste de rendre toute une classe d'individus responsables des fautes de quelques-uns; je voulais donc toujours voir des exceptions, quoique les exceptions me fussent bien nombreuses à moi-même. Enfin, je me sentais de lutter contre un sentiment intérieur que j'avais injuste; pour ce cas surtout, la manière dont le fait présenté me paraissait tellement en dehors des mœurs de notre époque, que, malgré l'excentricité bien connue de nos voisins, je me refusais à y croire. Je restai dans mon opinion jusqu'au jour; mais alors il fallut enfin me rendre à l'évidence. Un hauban d'artimon à babord plus d'à moitié coupé, un hauban de misaine à tribord fort endommagé, le bras de grande vergue de tribord complétement coupé, deux membres brisés, un bordage percé à hauteur de ceinture d'homme dans le côté de babord de mon canot, suspendu sur les bossoirs de tribord; la grande voile percée d'un trou de balle, le palanquin de babord de cette voile coupé, un morceau de plomb informe enfoncé dans le pont de la dunette, provenant sans aucun doute d'un coup tiré de la mâture de l'anglais : tels étaient les résultats des coups de feu entendus la veille. Ces coups de feu avaient donc bien été dirigés par les Anglais, en apprenant que nous étions Français, sur les trois personnes placées sur la dunette : le deuxième capitaine, le timonier et moi, qui, ayant alors un pantalon blanc, devais admirablement servir de but à Messieurs les Anglais.

On concevra facilement les sentiments qui m'assaillirent, en présence de cette nouvelle manifestation de haine contre le nom français, car enfin il fallait bien se résoudre à voir cette action dans toute sa hideuse nudité. Deux navires, appartenant à deux nations se disant amies, se rencontrent sur ce chemin de tous appelé l'Océan; là, sans aucun des motifs qui pourraient non autoriser, mais pallier peut-être aux yeux de quelques-uns une pareille agression, le capitaine du navire anglais, apprenant que l'autre est français, tente d'abord de l'aborder, puis, voyant son projet déjoué, lui envoie lâchement plusieurs coups de feu, en s'éloignant et en continuant de lui adresser de cordiales paroles, faible image de la cordiale entente.

Cette injure, cet espèce de guet-apens n'était donc pas et ne pouvait pas être personnelle; c'était bien une horrible manifestation de haine de la part d'Anglais contre des Français, et notez bien que ce fait a d'autant plus de signification que tout me porte à croire que ce navire est un transport anglais, conduisant des déportés à la Nouvelle-Hollande, et qu'en conséquence le capitaine de ce navire devait avoir conscience de ses actes.....

Le 4 octobre, je mouillai sur rade de Falmouth pour y prendre des ordres.

Le 5, j'appareillai pour le Havre avec une belle brise de nord-ouest, et le 7 octobre, j'entrais dans les bassins du Havre,

G. BRONKHORST,
Capitaine du *Minos*.

Inondations.

On écrit de Saint-Lô, 5 octobre :

Les désastres que nous avions prévus se sont malheureusement réalisés. Sur les trois heures de l'après-midi, une partie des bâtiments et de la mécanique du moulin de la famille David, situé près le pont de Candol, sur la route de Villedieu, à quatre kilomètres de Saint-Lô, en amont du pont de cette ville dit le pont de Vire, n'a pu résister à l'impétuosité dévastatrice du torrent et a été enlevée. L'eau qui hausse toujours est arrivée sur la route même et va intercepter la communication entre les deux rives.

Vers la même heure de l'après-midi, le pont de Gourfaleur, situé à deux kilomètres en amont du pont de Candol, sur la route de Messy, s'écroulait avec fracas dans la rivière, entraînant dans sa chute une charrette attelée de trois chevaux qui le traversait au moment même. Par un hasard providentiel, le conducteur est parvenu à se sauver. Un cheval seul a pu être retiré.

Huit heures du soir. — Il est certain que le pont de Tessy, bourg situé également sur la Vire supérieure, à deux myriamètres de Saint Lô, a perdu deux de ses arches.

Le pont de Vire, qui sépare la ville de Saint-Lô de la route de Coutances, et dont l'une des arches est aujourd'hui même en voie de reconstruction, a tenu bon jusqu'ici, mais on craint pour la nuit.

Les autorités rivalisent de zèle, M. Albert Dubois, maire de la ville, et toute l'administration départementale et municipale, ainsi que celle des ponts et chaussées, déploient une activité digne des plus grands éloges.

La gendarmerie, la troupe de ligne vont passer la nuit dans les divers quartiers inondés.

Plusieurs radeaux de sauvetage ont été établis dans chacune des rues qui longent la rivière. Les voitures, depuis midi, ne peuvent plus suffire à cause de l'élévation toujours croissante des eaux.

L'atmosphère est loin d'être sereine; mais il est peu tombé d'eau depuis dix heures.

Toute la contrée est dans la consternation.

6 octobre, *sept heures du matin.*—Nous venons de voir le pont de Vire, il est à moitié démoli. Trente-cinq mètres environ d'une ancienne construction du côté d'amont se sont détachés, sans être encore complétement entraînés, retenus qu'ils sont par la partie du pont qui reste encore debout.

C'est sur les deux heures du matin qu'à la suite de deux craquements épouvantables cet éboulement a eu lieu. La communication a été interrompue entre les deux rives.

Huit heures du matin. — Le sauvetage des habitants de la rue des Ruettes, située en amont du pont dont dont il s'agit, se poursuit avec activité. Parmi les personnes qui se sont le plus distinguées dans cette tâche pénible, on cite M. Louis Enouf, ouvrier tanneur, qui a passé toute la nuit à aider à enlever sur son bateau les personnes restées dans les chambres du quartier submergé.

On parle également de la destruction du pont de Pont-Farci, situé au-dessus de Tessy, mais ce désastre n'est pas encore officiel.

Les pertes occasionnées par ce débordement extraordinaire de la Vire doivent être immenses. L'eau a atteint son maximum d'élévation hier soir de huit à neuf heures. Depuis elle a baissé, et au moment où nous écrivons, cette baisse peut être évaluée à 1 m. 15.

Midi. — De nouveaux malheurs sont à redouter. L'eau remonte !

Voici les nouvelles reçues hier sur les inondations de Caen et des environs :

Caen, 17 *octobre.* — L'eau diminue toujours. Il ne restera bientôt plus de trace de l'inondation dans nos rues. Les habitants s'occupent en ce moment à vider leurs caves à l'aide de pompes et de seaux.

Il n'y a pas autant de dégâts que l'on était en droit de le craindre.

On lit dans l'*Union de l'Ouest* du 5 :

Depuis hier, une véritable tempête de vent accompagné d'une pluie souvent intense, toujours continuelle, fait voltiger nos ardoises de dessus nos toitures, menace de renverser les cheminées de nos maisons, semble devoir ébranler le faîte de nos édifices. Heureusement, cependant, nous n'avons point encore entendu parler d'accidents arrivés à quelqu'un de nos concitoyens.

Les deux bacs de la Basse-Chaîne ont été coulés bas par la tourmente de cette nuit. L'un est resté sur place, l'autre a été emporté avec le ponton auquel il était attaché, et a roulé jusqu'à l'avant-pilotis du pont, où il a été retrouvé sens dessus dessous. L'amarre du ponton s'étant rompue, celui-ci est allé s'échouer sur la prée des Carmes, où le pontonnier a pu le ressaisir.

Une inondation a envahi, la nuit dernière, une partie de la commune d'Aire (Pas-de-Calais). Plusieurs hameaux de la banlieue et quelques rues de la ville sont submergés. Dès hier matin, des secours ont été dirigés sur les points envahis par les soins de l'administration. Les fossés de la place ont été ouverts au plein de la Lys; cette mesure a fait baisser sensiblement les eaux. Si le mauvais temps continue, ce réservoir improvisé deviendra insuffisant, et il est à craindre que l'inondation n'enveloppe de toutes parts la ville d'Aire. L'administration, prévenue du danger, prend des mesures pour que les autorités d'Hazebrouck, de Lille et de Merville procurent aux eaux de la Lys tout l'écoulement possible et préviennent ainsi de plus grands malheurs.

On lit dans le *Nouvelliste de Rouen* :

Rouen, minuit.

Un incendie considérable a éclaté hier minuit, dans la raffinerie de sucre de MM. Langlet frères, sise rue des Carmes, n° 95. Le feu s'est allumé avec beaucoup de violence dans un magasin placé au fond de la cour, et se prolongeant au retour dans le jardin situé derrière l'hôtel de France. Le tocsin a été sonné, et, en peu de temps des secours considérables ont été dirigés sur le lieu du sinistre.

La compagnie des sapeurs-pompiers et une compagnie du 24e de ligne ont organisé les chaînes, aidées, avec beaucoup d'empressement, par les habitants accourus de tous les quartiers de la ville.

M. Fleury, maire de Rouen, M. le général d'Anthouart; M. Petit, inspecteur du ministère de la police générale; MM. Ferry-Talon, Fontaine et Quibel, adjoints; M. le lieutenant-colonel du 24e de ligne; M. Samson, commissaire central; MM. Dehommais, Cantel, Lejeune et tous leurs autres collègues sont arrivés dès le commencement de l'incendie.

Au moment où nous écrivons ces lignes, on travaille avec beaucoup d'activité, mais on n'est point encore parvenu à se rendre maître du feu, qui fait au contraire de grands progrès. Les flammes sortent par la toiture des magasins de MM. Langlet. On avise aux moyens de concentrer l'incendie dans son foyer, afin de mettre les maisons voisines à l'abri du danger qui les menace.

Trois heures du matin.

Après des manœuvres actives et courageuses, on parvient à éteindre le feu, et, par précaution, on laisse un poste de pompiers et de soldats du 24e de ligne, pour veiller sur le lieu de l'incendie.

Il n'est pas encore possible de connaître la cause de l'incendie; cependant, d'après les indications de M. Langlet, il résulte que le feu s'est allumé dans une chambre du quatrième étage servant d'atelier de clarification. La maison et les marchandises étaient, dit-on, assurés. Les dommages sont considérables. Ils n'ont pu être encore évalués.

Les pompiers, les militaires et les habitants ont rivalisé de zèle et de dévouement. Un pompier, nommé Berrurier, exerçant la profession de lampiste, rue Saint-Sever, a été blessé par la roue d'une pompe qui lui a écrasé le pied. Sa blessure offre une certaine gravité.

Les prélats irlandais qui se trouvaient depuis quelque temps à Paris, N. N. S. S. l'archevêque de Tuam, l'évêque de Clonfort, l'évêque de Down et Connor, l'évêque de Cloyne, et l'évêque de Ross, sont partis hier soir pour l'Irlande où les rappellent des affaires urgentes.

Les prélats ont témoigné leur complète satisfaction de la direction donnée au collége des Irlandais de Paris, laquelle reste confiée à leur compatriote, M. l'abbé Miley.

AM. PELLIER.

FAITS DIVERS.

BOURSE DU 9 OCTOBRE.

		Hausse.	Baisse.
3 0/0 au compt. Fermé à. .	78 60	» 20	» »»
— Fin du mois. . . .	79 25	» 35	» »»
4 1/2 0/0 au compt. Fermé	105 »»	» 15	» »»
— Fin du mois.	105 70	» 30	» »»

Le *Bulletin des Lois*, publié hier, contient un décret du 24 septembre qui affecte dix-sept brigades à cheval de gendarmerie au service de surveillance que réclament la conservation des forêts nationales voisines de la capitale, et la sûreté des routes pendant les voyages du chef de l'Etat.

Nous trouvons dans le même bulletin un décret qui ouvre, sur l'exercice 1852, un crédit extraordinaire de 400,000 fr. pour l'exécution des travaux des nouveaux bâtiments du ministre des affaires étrangères.

— On écrit de Carlsruhe, le 4 octobre :

« S. A. R. le prince Gustave de Wasa a quitté aujourd'hui cette ville pour retourner à Vienne. » (*Journal de Francfort.*)

— M. Baroche, vice-président du conseil d'Etat, est parti aujourd'hui pour Angoulême, où il va rejoindre le prince président.

M. Baroche accompagnera S. A. pendant le reste du voyage.

— M. le général de Lawœstine, commandant supérieur de la garde nationale de la Seine, a publié aujourd'hui l'ordre du jour suivant :

« La garde nationale du département de la Seine devant être convoquée pour la réception de S. A. I. le prince président, lors de son retour à Paris, MM. les chefs de bataillon se mettront dès ce moment en mesure d'exécuter les ordres qu'ils recevront incessamment à ce sujet. »

— On écrit de Toulon, 6 octobre :

« M. le vice-amiral Baudin, inspecteur général des équipages de ligne, s'est rendu ce matin à bord du vaisseau la *Ville-de-Paris*, qui l'a salué de onze coups de canon; il est allé ensuite à bord de la frégate l'*Uranie*; à son arrivée, l'équipage, rangé sur les vergues, l'a salué de trois hourras de *vive l'amiral* !

» Cet officier général a de nouveau inspecté dans l'après-midi l'équipage de l'*Uranie*, qui l'a salué de onze coups de canon, et s'est rendu ensuite à bord du *Narval*. »

— L'aviso à vapeur le *Dauphin*, commandé par M. Durand, capitaine de frégate, est parti le 5 à neuf heures du matin pour Civita-Vecchia, porteur de dépêches et de passagers civils et militaires.

Un bien déplorable événement a jeté, mardi 28 du mois passé, l'émotion parmi les habitants de la commune de Castelnau en Médoc (Gironde).

M. l'abbé Sauveroche, ancien vicaire de Saint-André, de Bordeaux, et aujourd'hui curé de cette commune, se promenait à cheval dans la lande, en compagnie de son frère, M. Marc-Félix Sauveroche, maître de pension à Saint-André-de-Cubzac, quand une double chute les a précipités l'un et l'autre sur le sol.

M. l'abbé Sauveroche a été relevé, couvert de contusions, mais du moins sans blessures offrant apparence de danger pour ses jours.

Son frère, plus malheureux, a eu la tête broyée du choc, et après deux heures d'une cruelle agonie, l'infortuné a expiré.

Toute la commune de Castelnau a partagé le deuil de ses funérailles, qui ont eu lieu le jeudi suivant, 30 septembre.

M. Marc-Félix Sauveroche laisse une femme et deux jeunes enfants dont la profonde douleur sera partagée par de nombreux amis : celui qui écrit ces lignes en est un et y a sa part.

— On nous raconte un fait auquel nous ne saurions donner trop de publicité.

Hier, à la gare du chemin de fer, un voyageur ayant pris un billet pour Paris entra dans la salle d'attente, et, après s'être assis, plaça avec soin une petite sacoche auprès de lui sur la banquette. Bientôt on sonna pour le départ, et chacun se précipita pour monter en wagon. Notre voyageur fit comme les autres; mais, par une singulière distraction, il oublia de reprendre la petite sacoche qu'il avait déposée sur la banquette. Il faut dire qu'elle contenait environ 120,000 fr. en billets de banque.

Cependant le convoi, c'était celui qui part à onze heures quarante minutes, filait à toute vapeur vers Paris. Près d'arriver à Toury, le voyageur s'aperçut avec effroi de la perte de sa sacoche. Plein d'inquiétude, il descendit à cette station, fit jouer immédiatement le télégraphe électrique, et attendit, pour revenir à Orléans, un convoi de marchandises qui devait passer quelques instants plus tard. Une heure après, il était de retour à la gare d'Orléans.

Voici ce qui s'était passé en son absence : un employé à la gare des voyageurs, le nommé Charles Geoffroy, avait trouvé la sacoche et était allé sur-le-champ la déposer au bureau du chef de gare.

Quand le voyageur se présenta, et après qu'il eut justifié que la sacoche lui appartenait, les 120,000 fr. lui furent remis. Il fit alors demander Geoffroy, et donna à cet honnête facteur une somme de 12 fr. ! ! !

Nous regrettons de ne pas connaître le nom de cet homme généreux, qui sait si bien reconnaître et récompenser la probité.

Quant à Charles Geoffroy, ce n'est pas la première fois qu'il se distingue par des actes semblables. Plusieurs fois déjà il a trouvé des sommes importantes qu'il s'est toujours empressé de restituer. Qu'il trouve dans l'estime publique et dans celle de ses chefs la meilleure récompense de sa belle conduite. (*Moniteur du Loiret.*)

— Un événement assez bizarre est arrivé à Romans, dans la nuit du 4 au 5 octobre. Le bureau de police a été complétement dévalisé cette nuit là, et on y a soustrait les deux sceaux de la police, deux montres en argent qui s'y trouvaient en dépôt et plusieurs autres objets. Ce vol a eu lieu avec effraction, les volets de la fenêtre ayant été brisés.

C'est pour la seconde fois que cet événement se représente, et cela peut bien être attribué à la mauvaise construction et à l'isolement de ce bureau, qui est situé dans un endroit fort reculé. Aussi serait-il fort à désirer que l'autorité fît droit aux réclamations qui ont été faites de tout temps pour que ce bureau fût reconstruit, ou tout au moins transporté ailleurs.

La police fait les recherches les plus actives pour découvrir les audacieux malfaiteurs qui sont venus la braver jusque chez elle. (*Courrier de la Drôme.*)

— Un marin de Calais vient d'accomplir un beau sauvetage. Les détails de cet événement, qui fait honneur au courage et à l'habileté de notre compatriote, seront lus avec plaisir et intérêt :

«Jeudi dernier, 30 septembre, à sept heures du matin, le sieur Levavasseur, patron du bateau de pêche de Calais n° 39, faisait route pour Calais, et se trouvait à cinq milles environ dans l'ouest de ce port, lorsqu'il aperçut un trois mâts incliné sur le côté et recouvert à chaque instant par la mer; son pavillon était en berne et l'équipage poussait des cris de détresse.

»Levavasseur, bien que la mer fût horrible, s'est approché autant que possible du navire et a crié de mettre la chaloupe à la mer, offrant de sauver l'équipage à son bord. Cette manœuvre a été exécutée; mais l'embarcation a été aussitôt brisée.

»Malgré le danger que courait Levavasseur, il a tent de s'approcher à sec des voiles du trois-mâts, et après deux essais infructueux, il y est parvenu et a reçu tout cet équipage, moins le maître, qui n'avait pas voulu descendre. Le bateau de pêche prenait le large, lorsque Levavasseur, entrevoyant la possibilité de sauver ce trois-mâts, qui, dans la position où il était, devait infailliblement périr, dit au capitaine qu'il allait retourner à bord avec quelques-uns de ses hommes et qu'il voulait tenter le sauvetage à ses risques et périls. Le capitaine, rassuré par cet homme de cœur, n'a pas voulu le laisser aller seul, et, secondé par Levavasseur, l'un de nos meilleurs pratiques du Pas-de-Calais, il s'est remis à l'œuvre. Après avoir filé par le bout son câble-chaîne, il a repris la direction de son navire, qui est entré à la marée dans le port de Calais.

»Ce bâtiment est le trois-mâts le *Chimiste*, de Rouen, de 236 tonneaux, capitaine Baillement (Jean-François), de Caen. Le maître d'équipage est le sieur Brochet (Charles-Constant), matelot de 2e classe.

»Le *Chimiste*, parti de Newcastle le 22 septembre, se rendait à Bone avec un chargement de houille.» (*Journal de Calais.*)

— M. Lamarque, directeur des contributions à La Rochelle, est mort samedi dernier, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Il était âgé de 65 ans.

—Un événement imprévu et douloureux, dont la cause ne peut être attribuée qu'à la personne qui en a été victime, a eu lieu mardi, dans la journée, sur le chemin de fer du Nord, entre les stations de Somain et de Wallers, à trois lieues de Valenciennes. Une femme de la campagne, âgée de quarante à quarante-cinq ans, qui, dit-on, avait déjà donné quelques signes d'aliénation mentale, était postée près de la ligne du rail-way au second passage à niveau, en deçà de Somain, et, appuyée sur le tourniquet de la barrière, semblait attendre quelqu'un. Tout-à-coup, le train est annoncé et s'avance à toute vapeur vers ce point; la femme s'élance à la tête de la locomotive, et se jette en travers sur la voie que le convoi suivait. La fille du garde-barrière, âgée de vingt ans, qui ne la perdait pas de vue depuis un moment, se précipite vers elle et veut la retenir par ses vêtements, mais force lui est à elle-même de se garer du train si elle ne veut aussi perdre la vie. La malheureuse aliénée a été coupée en deux par la locomotive, et la jeune femme qui a voulu lui porter secours est aujourd'hui malade de la forte émotion qu'elle a eu à subir. Le commissaire du gouvernement près le chemin de fer, à la résidence de Valenciennes, s'est transporté sur les lieux, et a dressé un procès-verbal de ce triste événement, qui, du reste, n'est la faute de personne. Les voyageurs du train ne se doutèrent même pas que leur passage venait de causer la mort d'une femme. (*Echo de la Frontière.*)

— La lettre ci-après est plus curieuse sous le rapport de sa date (antérieure de cinq jours au décès du duc de Wellington), qu'à cause de son début ou de sa teneur générale, qui sont tout à fait *à la Wellington*. L'individu, Joseph Flook, pour lequel M. Hugues et d'autres personnes avaient adressé une demande au duc, avait servi dans le 15e hussards; il s'était trouvé à Orthès, Vittoria, Toulouse et Waterloo. Après avoir travaillé dans les carrières, il était tombé malade, et c'est à cause de cette circonstance que l'on cherchait à intéresser le duc en sa faveur. Voici sa réponse :

« Walmer-Castle, 9 septembre 1852.

» Le feld-maréchal duc de Wellington offre ses compliments à M. John Hugues. Il a reçu de lui une lettre en date du 6 septembre, avec des certificats constatant la bonne conduite d'un soldat nommé Joseph Flook. On ne voit pas dans quel régiment a servi ce soldat; il n'a pas de pension. Ce soldat doit savoir, comme tout le monde le sait, de quelle manière il doit s'y prendre pour obtenir une pension. Le commandant en chef de l'armée ne fait pas partie de la direction qu'elle concerne. Il est sans relations avec elle. Il ne peut obtenir une pension ni une récompense quelconque. Si ce soldat croit avoir droit à une pension, il faut qu'il s'adresse à l'officier commandant le régiment dans lequel il a servi. Tout ce que le duc peut faire est de lui donner la charité.

» A John Hugues, Esquire-Downend, près Bristol. » (*Bristol-Mirror*)

— Le *Journal of Commerce* nous apporte un récit intéressant de l'ouragan qui a balayé, en août dernier, toute la côte de l'Atlantique; ce récit acquiert un intérêt d'actualité des phénomènes météorologiques dont nous avons été témoins tous ces jours derniers :

« Cet ouragan, qui a procédé par tourbillons, ou, si l'on aime mieux, par trombes de vent d'un vaste rayon, a d'abord été signalé dans le golfe du Mexique, vers le sud-est, et là il a sévi pendant plusieurs jours avant de se diriger vers le nord. Le 21 août, il saisissait dans son cercle aérien la barque américaine *Jasper*, qui se rendait de la Havane à New-York, et la jetait sur les récifs à dix milles à l'est de Key-West. Il faisait éprouver un destin semblable à plusieurs autres bâtiments. Le 22, il fondait avec une violence sans égale sur Key-West et y régnait jusqu'au 23. Le lendemain, il arrivait à Pensacola, où il exerçait sa rage dans les journées du 25 et du 26; il était accompagné d'une pluie torrentielle, et les cabines de bain, les navires au port et les toits de la ville eurent fort à souffrir. Durant les mêmes journées, il sévissait à Mobile, et nous n'avons pas besoin de rappeler les dommages qu'il a causés dans cette ville aussi bien que sur la côte du golfe du Mexique, dans la direction de la Nouvelle-Orléans.

» Tout en tourbillonnant ainsi le long de cette côte, l'ouragan gagnait insensiblement vers le nord. Le 27, il embrassait dans son rayon agrandi la Géorgie, les deux Carolines et la Virginie; il ravageait ces quatre Etats, le premier surtout, au point que le télégraphe, dans le premier moment, a évalué les pertes à neuf millions de dollars.

» Le samedi 28 août, il était à Baltimore, et le vent et la pluie faisaient ravage dans le sud du New-Jersey. Le même jour, il arrivait à New-York et dans les environs; il dura jusqu'au dimanche. A Boston, où il avait commencé aussi la veille au soir, il ne cessa que le lundi matin.

» De là, il s'envola vers le Maine; si bien que les communications télégraphiques se trouvèrent interrompues le 31, et que l'on ne reçut point à New-York la nouvelle de l'arrivée du steamer *America* à Halifax. Il ne lui avait pas fallu moins de onze jours pour arriver de Key-West, à l'extrémité de la Nouvelle-Ecosse.

» Un vent qui aurait marché en ligne droite avec la violence que déployait cet ouragan aurait franchi cette distance en vingt-quatre ou trente heures. Mais tout le long de la ligne qu'il a suivie, le vent virait constamment. Ainsi, à Pensacola, après avoir commencé à l'est, il tourna successivement au sud et à l'ouest. Cela prouve que le centre de l'ouragan se trouvait à l'ouest de cette ville. A New-York, au contraire, il souffla d'abord de l'est, tourna au nord, puis à l'ouest et au sud-ouest. Il en résulte que son centre était à l'est de notre ville. Ajoutons que sa marche n'a pas été directe. Partant, autant que nous pouvons le savoir, du voisinage de la Havane, il alla d'abord vers le nord-ouest jusqu'à Mobile, puis de là il tourna vers le nord-est, et suivit la côte, mais en tendant à s'en éloigner à mesure qu'il avançait vers le nord. »

— Un homme de lettres, encore jeune et d'une famille honorable, ancien rédacteur d'un important journal de province, sollicite un emploi.

S'adresser ou écrire rue St-André-des-Arts, 42. Paris, initiales V. A. S.

—La *Caisse des actions réunies* vient d'ouvrir ses opérations pour le premier trimestre de la troisième année qui a commencé le 1er octobre 1852.

Il suffit de constater les résultats obtenus pour faire apprécier l'importance de l'institution financière fondée par les administrateurs du *Journal des Chemins de fer*.

L'année qui vient de s'écouler a donné un bénéfice de 42 3/4 0/0. Ce chiffre, ajouté à celui de l'année précédente et qui s'est élevé à 27 fr. 79 pour 90, représente un bénéfice total de plus de 70 0/0.

Ces résultats parlent d'eux-mêmes et sont d'autant plus remarquables qu'ils ont été réalisés avec une prudence et une réserve excessives. La pensée qui a dominé les opérations des administrateurs de la Caisse a été de ne rien livrer au hasard et de se préoccuper encore plus de la sûreté des capitaux qui leur étaient confiés que de l'élévation des bénéfices.

On peut s'intéresser aux opérations de la caisse en souscrivant immédiatement, 85, rue Richelieu, chez MM. J. Mirès et Ce.

Le Gérant : X. POMMIER.

Ce soir, au Théâtre-Français, le *Mari à la Campagne* et le *Voyage à Pontoise*. Régnier, Provost, Leroux, Delaunay, Monrose, Mlle Rebecca, joueront dans cette représentation.

VAUDEVILLE.— Aujourd'hui dimanche, spectacle des plus attrayants et des plus variés : *Scapin*, par Mlle Déjazet; *Méridien*, par André Hoffmann; *Gentil-Bernard*, par Mlle Déjazet et André Hoffmann; la *Course à la veuve* et *une Nuit orageuse* compléteront ce joli spectacle, dans lequel joueront Ambroise, Delannoy, Gil-Pérès, Léonce, Lagrange, Allié; Mmes St-Marc, Cico et Bader. — Demain lundi, 7e représentation du grand succès de la *Dame aux Camélias*.

— Aux Variétés, la reprise des *Souvenirs de Jeunesse*; Leclère, Mlles Page et Boisgontier; *Deux Gouttes d'eau*, par Numa, et *En Ballon*. Demain lundi, la 3e représentation de la reprise du *Mari de la Dame de chœurs*.

PORTE-SAINT-MARTIN. — Aujourd'hui dimanche, le bureau de location restera ouvert en permanence depuis le matin jusqu'à l'ouverture du théâtre, pour cette représentation de *Richard III*, qui sera donnée aujourd'hui extraordinairement, attendu que le dimanche sera désormais le jour consacré au repos de M. Ligier.— Ce soir, 12e représentation de ce magnifique ouvrage.

GAITÉ. — Aujourd'hui dimanche, représentation extraordinaire, pour la rentrée de M. Deshayes et de Mme Lacressonnière. On commencera par la *Mendiante*, drame en cinq actes; le spectacle sera terminé par *Paris qui pleure et Paris qui rit*, grand drame en cinq actes et huit tableaux, à grand spectacle.

— L'Hippodrome donnera dimanche prochain une brillante représentation. MM. Toutain et Coste, les intrépides aéronautes, feront une dernière lutte de vitesse aérienne avec les ballons l'*Eole* et le *Zéphyr*. — Incessamment la clôture de ce bel établissement.

SALLE SAINTE CÉCILE. — Aujourd'hui dimanche, grande fête dansante, éclairage à *giorno*. Musique nouvelle de M. Leclerc, l'habile chef d'orchestre, et de MM. Altamira et Bounisseaux, c'est-à-dire une foule élégante de danseurs et de curieux. — Prix d'entrée : 2 fr.

SALLE DU TIVOLI D'HIVER, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 35. — Lundi, 11 octobre, grand concert à huit heures du soir, romances et morceaux par des artistes distingués, chansonnettes par le joyeux Edouard Clémer.

La salle sera pleine. Prix d'entrée : 1, 2, 3, 4 et 5 fr.

Publications de mariages

ENTRE : M. Dabezies, rue de l'Arcade, 60, et Mlle Maillard, même rue, 58. — M. Rapineau, rue du Dauphin, 14, et Mlle Ferlet, rue du Grand-Hurleur, 25. — M. Panisset, rue de Ponthieu, 7, et Mlle Chassagnes, à la Chapelle. — M. Baraduc, à Montereau, et Mlle Gaudry, rue Caumartin, 28. — M. Dolléans, rue d'Astorg, 50, et Mlle Godet, rue des Deux-Ecus, 29. — M. Brunet, passage Choiseul, et Mlle Noël, rue du Four, 54. — M. Liot, rue de Grammont, 13 bis, et Mlle Brasseur, ruelle des Lilas, 3. — M. Berthier, rue de Clichy, 82, et Mlle Lapostol, à Neuilly. — M. Guerin de Trouville, rue d'Argenteuil, 8, et Mlle Cavelier de Mancomble, à Dieppe. — M. Barbey, rue de la Tour-d'Auvergne, 19, et Mlle Heun, rue Laffitte, 48. — M. Templier, rue du Faubourg-Montmartre, 7, et Mlle Tommerieux, boulevard Montmartre, 15. — M. Dupré, rue Poissonnière, 10, et Mlle Leblond, rue Larochefoucault, 58.

Décès et inhumations. — 7 octobre.

1er arrond. —M. Cauchetier, 45 ans, rue de Laborde, n. 42.

2e. — M. Huppe, 28 ans, rue de Hanovre. 17. Mlle Petriment, 7 ans, rue St-Honoré, 218; M. Noël,